## NOTES D'ALLOCUTION DE L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA PRÉSIDENT DU SÉNAT

## À L'OCCASION D'UNE RÉCEPTION POUR LA JOURNÉE DES MUSÉES CANADIENS SUR LA COLLINE DU PARLEMENT

## SALLE À MANGER DU PRÉSIDENT LE 18 NOVEMBRE 2014

Monsieur McAvity,

Madame Noble,

Madame Murgatroyd,

Honorables sénateurs et députés,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Bonsoir et bienvenus en ces lieux historiques que constituent les appartements du Président du Sénat. Cette pièce, tout comme l'ensemble du Parlement, peut être considérée comme un musée vivant : on y retrouve des éléments remarquables de notre patrimoine et on y prend des décisions qui façonnent l'histoire de notre pays. L'endroit est donc tout désigné pour célébrer la Journée des musées canadiens.

Cet événement annuel est important parce qu'il permet aux principaux spécialistes des musées de se réunir avec les législateurs fédéraux afin de discuter des moyens d'améliorer notre collaboration pour l'atteinte de notre but commun qu'est le renforcement du secteur des musées.

Les musées enrichissent nos communautés, notre économie et notre culture. Ils préservent notre passé matériel et rendent ces importants artefacts accessibles à tous. Ils offrent un lieu de rassemblement qui favorise la curiosité, la collaboration et la conversation entre les personnes et les points de vue. Ils offrent en outre, aux Canadiens et aux visiteurs, de précieuses possibilités d'éducation permettant de mieux comprendre les événements, les acteurs et les idées qui ont façonné notre pays.

Ainsi, nos musées renforcent notre sentiment d'identité nationale. Ils sont aussi d'un grand attrait pour ceux qui visitent nos villes et ceux qui viennent de l'étranger pour parcourir notre pays, entraînant d'importantes retombées pour nos économies locales et nationales. Enfin, en mettant en lumière notre passé, ses tendances et ses leçons, nos musées incitent à tirer parti de nos réalisations et à innover sur des voies nouvelles et audacieuses.

Le Canada est reconnu mondialement pour la qualité et la diversité de ses musées. L'Association des musées canadiens et notre Parlement ont tous deux des rôles essentiels à jouer pour ce qui est de favoriser et de mettre à profit cette tradition d'excellence.

Depuis 67 ans, l'Association des musées canadiens travaille à la promotion et au développement de nos musées, au Canada, ainsi qu'à l'étranger par l'entremise de partenariats avec d'autres institutions. Ses 2 000 organismes membres témoignent de la diversité des Canadiens et de leurs intérêts. Ces organismes, qui vont des grandes galeries métropolitaines aux petits centres de communautés locales, comprennent des centres des sciences, des galeries d'art, des aquariums, des jardins zoologiques et des temples de la renommée sportifs.

Notre Parlement partage un lien intéressant avec les musées. Après l'incendie de 1916, qui a détruit l'édifice du Centre original, le Musée commémoratif Victoria, qui est aujourd'hui le Musée canadien de la nature, a accueilli pendant quatre ans la Chambre des communes et le Sénat. Le fait de se trouver dans un véritable musée a sans aucun doute rappelé aux sénateurs et aux députés le caractère historique de leurs responsabilités et de leurs décisions.

En 2014, de nombreux éléments rappellent encore fréquemment aux parlementaires le contexte élargi et les implications profondes de leur travail. Certains de ces éléments se trouvent à l'intérieur du

Parlement, tels que la table dans le bureau du Président sur laquelle Sa Majesté a signé la proclamation royale de la *Loi constitutionnelle de* 1982.

D'autres se trouvent un peu plus loin de la Colline, mais sont bien en évidence pour tout parlementaire qui sort du Parlement : il s'agit des nombreux musées de renommée mondiale situés dans la région de la capitale nationale. Parmi ceux-ci, le Musée des beaux-arts, le Musée canadien de l'histoire, le Musée canadien de la nature, le Musée des sciences et de la technologie du Canada, et beaucoup d'autres.

2014 aura été une année marquante pour les musées canadiens, avec l'ouverture officielle du Musée canadien des droits de la personne, il y a deux mois, à Winnipeg. Cette réalisation revêt un intérêt particulier à l'occasion de la Journée des musées canadiens sur la Colline du Parlement. Découlant de l'adoption d'un projet de loi modifiant la *Loi sur les musées*, cette initiative démontre la force de la collaboration entre les parlementaires et le secteur des musées.

Le succès et la croissance des musées canadiens ne relèvent pas du hasard. Ils ont été muris et orientés par un réseau national de spécialistes de talent et de directeurs de musée dévoués, dont beaucoup sont parmi nous aujourd'hui. L'Association des musées canadiens continue à offrir le leadership et la vision qui font de nos musées la fierté du Canada et l'envie du monde entier.

La présidente de l'Association des musées canadiens, M<sup>me</sup> Nancy Noble, est, depuis 25 ans, une actrice dévouée et productive dans le secteur des musées. Elle a réalisé un travail particulièrement novateur à titre de directrice générale du Musée de Vancouver. Accueillons maintenant M<sup>me</sup> Noble, qui viendra prononcer quelques mots. Je vous remercie.